

Dans l'*Express* du 28 octobre 2009, le général Christian Quesnot revient sur les accusations dont il fait l'objet dans le rapport rwandais sur les responsabilités françaises dans le génocide des Tutsi de 1994. Rappelons que le général Quesnot occupait à l'époque la fonction de chef d'état-major particulier de la Présidence de la République, sous François Mitterrand. Ainsi qu'il a pu en témoigner devant la Mission d'information parlementaire française, il était très impliqué dans le dossier rwandais, au point où il n'est certainement pas exagéré d'avancer qu'il était un des principaux animateurs de la politique française qui a conduit au génocide des Tutsi.

On sait, par exemple, que le général Quesnot entretenait, pendant le génocide des relations directes avec le président du Gouvernement intérimaire rwandais, Théodore Sindikubwabo, qui a dirigé le Rwanda les mois d'avril, mai et juin 1994.

Parmi les documents dont on dispose, une lettre du Président Sindikubwabo au Président Mitterrand, datée du 22 mai, dans laquelle celui-ci exprime ses "sentiments de gratitude pour le soutien moral, diplomatique et matériel" dont la France aura fait bénéficier le gouvernement rwandais "jusqu'à ce jour". Soit avant et pendant le génocide. Dans le même courrier, les autorités rwandaises demandent à la France "encore une fois", un "appui tant matériel que diplomatique"

Accompagnant ce courrier du Président Sindikubwabo dont il était l'interlocuteur téléphonique ordinaire, le général Quesnot ajoutait une note dans laquelle il soulignait le danger qu'il y aurait à ne pas répondre favorablement à un tel appel, dénonçant "la complaisance et la complicité" de ceux qui ne partageraient pas son analyse.

Il y a là non seulement une preuve de l'engagement du général Quesnot dans la mise en œuvre de la politique criminelle entreprise par la France au Rwanda, mais une indication de son extrémisme en faveur du soutien inconditionnel au parti génocidaire.

L'association France-Rwanda-Génocide Enquête-Justice et Réparations dénonce les prétentions du général Quesnot à vouloir débattre de son cas devant la justice comme une simple manœuvre visant à faire croire en son innocence. Si ses intentions déclarées avaient le moindre fondement, notre association s'offre pour être l'objet des poursuites en diffamation que Christian Quesnot dit réclamer pour laver son honneur.

En tout état de cause, notre association souhaite porter à la connaissance du public les documents ici évoqués : la lettre du Président Sindikubwabo à Mitterrand et la note du général Quesnot qui l'accompagnait.

D'autre part, l'association France-Rwanda-Génocide Enquête-Justice et Réparations publie une note d'information sur ce qu'on peut savoir des activités de Christian Quesnot relativement à la politique menée par François Mitterrand au Rwanda de 1990 à 1994.